



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110692

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 30/10/2025 10H35 C:005340 I:40837
V/REF : 1034133
V/Email reçu le Jeudi 30/10/2025 a 10H35

SEMCODA
Agence de Rillieux La-Pape
62A, AVENUE DE L'EUROPE
CS 30054
69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

V/REF.IMM. 06951/06110
IMMEUBLE : PESAGE -6951 -6110
RUE DU PESAGE
69140 RILLIEUX LA PAPE

Vaulx en Velin, le 19 Novembre 2025

Référence Marché: M_230409001-1

LOCALISATION : ALLEE N80 RUE DU PESAGE - LOGEMENT DE MR REHAB AU 3EME ETAGE TEL

LA SOEUR-TEL:06 17207142
MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE POUR LE SYSTEME FERMETURE CASSE NE PEUT FERMER SA
PORTE

Donneur d'ordre : Mme S GRADANTE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 17/11 A 10H15 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR REHAB AU 3EME ETAGE
CONTROLE DE LA PORTE FENETRE
- LA CREMONE EST HORS SERVICE
DEMANDE ACCORD POUR REMPLACEMENT DE LA CREMONE

ALLER/RETOUR FOURNISSEUR
RETOUR CHANTIER
REMPLACEMENT DE LA CREMONE PORTE FENETRE
CONTROLE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 17/11/25 a 17H49 Mme S GRADANTE

CS LGESTION Email envoyé le 04/11/25 a 15H39 Mme S GRADANTE

MALGRE DE MULTIPLES APPELS ET MESSAGES VOCAUX, NOUS NE PARVENONS PAS A
JOINDRE M.REHAB
MERCI DE PRENDRE CONTACT AVEC LE LOCATAIRE ET NOUS INDIQUER LA SUITE A
DONNER POUR CE DOSSIER
Suite a donner : OUI. Le 17/11/2025 a 11:44



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110692

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Rillieux	1	46,21	46,21
1,00	MS00047-Rempl.Crémone verrou 2/3 galets	1	128,37	128,37
TOTAL H.T.				174,58
T.V.A. a 10,00%				17,45
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>192,03</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1034133 du 30/10/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

MR REHAB Camal
80 RUE DU PESAGE
69140 RILLIEUX LA PAPE

Référence de la Demande

N°: 856 466 du 14/10/2025

THCMEIPP Txv hors contra Menuiseries int Partie privat. 1

01-EE-2212-ENT-61563100

Marché : M - 230409001-1

Téléphone : 06.16.31.93.07

06951-00001-00001-00033 H / Type 3 A / Et.03 Etage : 03

Date entrée: 31/12/2022

Délai

Date limite exécution : 14/11/2025

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	46,22	46,22	4,62	50,84
MS00052 Réglage de fenêtre ou porte fenêtre URGENT SVP / SYSTEME FERMETURE CASSE NE PEUT FERMER SA PORTE TEL LOC POUR RDV06-16-31-93-07 / MERCI	1,00	51,35	51,35	5,14	56,49

Total H.T.	97,57
Total TVA	9,76
Total TTC	107,33

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par GRADANTE Stéphanie le 30/10/2025

**Le Responsable
Nom et Signature**

Le Responsable d'Agence
Stéphane GAGET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE 62 A, avenue de l'Europe CS 30054 69141 RILLIEUX LA PAPE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **80 RUE DU PESAGE 69140 RILLIEUX LA PAPE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **RILLIEUX LA PAPE**

le **30/10/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1034133